TL157-5

Mission permanente du Portugal

Genève

SOUS-COMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

43ème Session

Droit de Réponse - Point 6

José J. Pereira Gomes

Genève, le 15 août 1991

Merci Madame la Présidente,

Ce n'est pas l'intention de ma délégation de politiser les travaux de la Sous-Commission.

2. Mais il s'avère pour nous innacceptable d'être accusés d'avoir pollué les activités de cet organe, simplement pour avoir fait part d'une situation préoccupante de violations de Droits de l'homme. C'est pourquoi je tiens à clarifier les points suivants:

3. Selon l'Indonésie le processus de décolonisation au Timor oriental, serait déjà terminé et aurait été poursuivi à la lumière des principes et résolutions des Nations Unies.

4. Celle n'est pourtant pas l'opinion des Nations Unies, elles-même.

5. En effet, suite à l'invasion du Territoire par l'Indonésie, le Conseil de Sécurité a, à l'unanimité, adopté la Résolution 384, 22.12.75. Par cette résolution le Conseil de Sécurité a demandé au Gouvernement Indonésien de retirer sans délai ses forces du Territoire.

6. Après le prétendu acte d'autodétermination en 1976, l'Assemblée Générale s'est à nouveau prononcé sur la situation tout en déclarant que, et je cite en anglais la résolution 31/53 du 1er décembre 1976:

./...

"5. Rejects the claim that East Timor has been integrated into Indonesia, inasmuch as the people of the Territory have not been able to exercise freely their right to self-determination and independence.

6. Calls upon the Government of Indonesia to withdraw all its forces from the Territory."

7. C'est pourquoi la situation au Timor Oriental fait encore l'object de l'appréciation chaque année du Comité de Décolonisation des Nations Unies, dont la plus récente session a eu lieu il y a une semaine.

8. En agissant ainsi en stricte conformité avec les principes et résolutions des Nations Unies nous rejettons l'accusation d'avoir pollué les travaux de cette Sous-Commission pour laquelle nous avons le plus grand respect.

9. Comme nous l'avons déjà dit dans notre intervention nous soutenons les efforts du Secrétaire général pour trouver une solution pour la situation au Timor oriental.

10. Nous espérons que la visite d'une délégation parlementaire portugaise au Timor oriental puisse "aider à établir un climat favorable qui pourra conduire à l'obtention d'une solution globale et internationalement acceptable", comme le Secrétaire général, lui-même, a souhaité dans son dernier rapport à l'Assemblée générale.